



Charte de l'animateur(trice)

Rédigée en septembre 2010 et modifiée en septembre 2013

NOM et prénom :

Moi, animateur(trice) engagé(e) pour le camp, me fixe comme objectifs :

Être disponible pour tous

- Pouvoir répondre aux attentes des enfants/jeunes et des parents.
- Assurer à tout moment la sécurité physique, morale et le bien-être des enfants/jeunes.
- Responsabiliser les enfants, leur donner une autonomie pour qu'ils s'épanouissent.
- Offrir de son temps pour l'organisation et la préparation des activités.
- Être à l'écoute des besoins des autres animateurs.
- Veiller à la bonne distribution et au respect des tâches de chacun et à une préparation planifiée et détaillée.

S'auto-discipliner

- Connaître et intégrer les règles du camp et les appliquer
- Avoir de l'autorité de manière constructive
- Prendre des initiatives et des responsabilités
- Communiquer régulièrement avec l'équipe pédagogique
- Savoir se dépasser tout en acceptant ses limites
- Respecter le droit de réserve en gardant pour soi ce qui se vit dans le camp

Être à l'écoute

- Etre un exemple, être cohérent entre animateurs et avec soi-même
- Créer des moments propices à l'écoute et au dialogue dans l'EP, entre l'EP et les jeunes.
- Apporter un soutien à celui qui en a besoin mais aussi demander de l'aide le cas échéant
- Etre franc avec les autres, accepter les critiques.

Les camps JA ayant un projet spirituel, j'ai eu un échange avec le directeur sur les points suivants :

1. Prendre le temps d'avoir une relation personnelle avec Dieu
2. Partager ma foi auprès des jeunes dans la vie de tous les jours
3. Vivre un partage avec les animateurs

Date

Signature

Clic droit, insérer image